



## Litige avec casseur automobile

Par **dondiego56**, le **09/08/2010** à **10:19**

Bonjour,  
j'ai acheter il y a un peu plus de deux mois un moteur pour ma voiture dans une casse automobile(charente maritime) garantie du moteur trois mois, je l'ai fait livrée dans mon garage pour le monter,une fois monter le garagiste m'a telephoner pour me dire qu'il y avait un probleme la pompe injection etait a hs sur le moteur,de la j'ai telephoner a la la casse pour leur expliquer la situation ils se sont mis en relation avec le garage et on demander de redemonter la pompe injection pour analyse par un dieseliste et devis, le casseur est ok pour regler les frais de la pompe injection mais ne veut pas regler les frais de main d'oeuvre du demontage et du remontage ai je un recours ...salutations

Par **wutang17**, le **10/09/2012** à **22:32**

Bonjour, j'ai un litige avec la casse auto chevalier dans le 17 si quelqu'un s'est fait arnaqué par celle ci ou a subi une tentative d'arnaque merci de contacter rapidement par mail ou au 0699196695

Par **azigui**, le **16/11/2012** à **08:14**

Bonjour,  
Moi aussi j'ai été trompé par une casse auto qui m'avait vendu un moteur avec une pompe d'injection hs. Le patron de la casse accepte de me rembourser uniquement le moteur et pas les frais de montage etc. Il que dit que la pompe d'injection ne fais pas partie du moteur et

que c'était un cadeau selon les conditions générales de vente. Or, je n'ai pas eu connaissance de ces conditions générales à part une seule qu'il m'a marqué sur la facture : Garanti 3 mois. Je lui ai déjà envoyé la lettre recommandée AR et il m'a envoyé des conditions générales où on lit que les pièces périphériques ne sont pas garanties. Je ne tiens pas compte de ces conditions générales puisque je ne les connaissais pas au moment de la vente. Qu'en pensez-vous ?

Par ailleurs, la pompe d'injection n'est pas une pièce périphérique comme l'alternateur ou le démarreur puisque sans elle le moteur ne peut fonctionner et surtout que le garage qui a fait le montage a récupéré le démarreur et l'alternateur sur l'ancien moteur et pas la pompe d'injection.

Qu'en pensez-vous ?

Bonne journée.